

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et  
vie politique

Sous matière :  
Désignation de  
représentants

**OBJET :**  
**COMMISSIONS  
MUNICIPALES –  
DESIGNATION DE  
NOUVEAUX  
MEMBRES SUITE  
A LA DEMISSION  
D'UNE  
CONSEILLERE  
MUNICIPALE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 11.02.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **24 FEV. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme RUIZ Patricia,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal,

Monsieur le Maire rappelle que pour l'étude des affaires qui sont soumises à la décision du Conseil Municipal, six commissions de 11 membres ont été créées et leurs membres désignés par délibération N°2014-144 du 04 avril 2014.

En raison de démissions de conseillers municipaux, la délibération initiale n°2014-144 du 04 avril 2014 a été remplacée par la délibération n°2015-2012 du 07 juillet 2015 puis par la délibération n°2016-88 du 11 avril 2016, et par délibération n°2016-183 du 11 juillet 2016, qui, suite au décès de M. Gérard GRIMAUD a été remplacée par la délibération n°2016-239 du 20 septembre, elle-même remplacée, suite à la démission d'une conseillère municipale, par la délibération n°2017-64 du 10 avril 2017 qui est la dernière en vigueur.

M. le Maire informe l'assemblée de la démission de Mme Marie-Christine CHOPIN entraînant la vacance d'un poste dans deux commissions.

M. le Maire précise que, conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, Chapitre II, article 6, les postes sont à pourvoir par un élu de l'opposition.

Il est donc nécessaire d'installer un nouveau membre dans les commissions où siégeait Mme Marie-Christine CHOPIN.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

Finances, Administration Générale, Développement économique et emploi, Coopérations intercommunales	0 poste
Aménagement du territoire communal, Habitat, Travaux, Enseignement supérieur	0 poste
Education, Technologies de l'information et de la communication, Petite enfance, Jeunesse	0 poste
Développement durable, Environnement, Agriculture	1 poste
Action sociale, Santé, Personnes âgées, Handicap	0 poste
Culture, Patrimoine, Animations, Coopérations internationales	1 poste

Monsieur le Maire demande, commission par commission, qui est candidat parmi les élus de la Majorité.

Pour les commissions concernées, les candidatures suivantes sont déposées :

Nom de la commission	Candidats
Développement durable, Environnement, Agriculture	Jean-Louis PINEL
Culture, Patrimoine, Animations, Coopérations internationales	Jean-Louis PINEL

Après avoir sollicité l'accord du Conseil Municipal pour procéder par vote à main levée, Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'approbation de la nouvelle composition des deux commissions municipales concernées et la désignation de leurs nouveaux membres et précise que la composition des autres commissions reste inchangée.

Cette composition est la suivante :

Commission « **Finances, Administration Générale, Développement économique et emploi, Sports, Vie associative, Coopérations intercommunales** » :

- Monsieur le Maire, Président :
- Philippe GREFFIER
- Jacqueline RATABOUIL
- Philippe GUIRAUD
- Agnès SOULIER
- Jean-François VERONIN-MASSET
- Giovanni ZAMAI
- Patricia RUIZ
- Sabine CHABERT
- Stéphane LINOU
- Jean-Paul BUSTOS
- Guy THOMAS

Commission « **Aménagement du territoire communal, Habitat, Travaux, Enseignement supérieur** » :

- Monsieur le Maire, Président
- François DEMANGEOT
- Jacqueline RATABOUIL
- Agnès SOULIER
- Michel RATABOUIL
- Giovanni ZAMAI
- Michel GARRIGUES
- Patricia RUIZ
- Elisabeth ESCAFRE
- Hélène THOMAS-DAÏDÉ
- Jean-Paul BUSTOS
- Nathalie POUPEAU

Commission « **Education, Technologies de l'information et de la communication, Petite enfance, Jeunesse** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Jean-Claude CASTILLO
- Brigitte BATIGNE
- Sarah EL KHAZ
- Jean-François VERONIN-MASSET
- Denis BOUILLEUX
- Chantal BARTHES
- Bernard GRIMAUD
- Philippe SOL
- Eric THOMAS
- Nathalie POUPEAU

Commission municipale permanente « **Développement durable, Environnement, Agriculture** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Evelyne GUILHEM
- Jean-Claude CASTILLO
- François DEMANGEOT
- Hélène GIRAL
- Michel RATABOUIL
- Denis BOUILLEUX
- Michel GARRIGUES
- Jacqueline BESSET
- Stéphane LINOU
- Jean-Louis PINEL
- Jeanne ISSALYS

Commission « **Action sociale, Santé, Personnes âgées, Handicap** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Philippe SOL
- Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Evelyne GUILHEM
- Philippe GREFFIER
- Brigitte BATIGNE
- Sarah EL KHAZ
- André TAURINES
- Jacqueline BESSET
- Hélène THOMAS-DAÏDÉ
- Jeanne ISSALYS
- Eric THOMAS

Commission « **Culture, Patrimoine, Animations, Coopérations internationales** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Hélène GIRAL
- Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Philippe GUIRAUD
- André TAURINES
- Chantal BARTHES
- Sabine CHABERT
- Bernard GRIMAUD
- Elisabeth ESCAFRE
- Jean-Louis PINEL
- Guy THOMAS

Monsieur le Maire précise que les commissions peuvent créer des groupes de travail spécifiques, appelés commissions élargies, réunissant des personnes compétentes dans les domaines considérés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DESIGNE** par vote à main levée les nouveaux membres ci-dessus.

**APPROUVE** en conséquence la nouvelle composition des commissions municipales.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :  
**21 FEV. 2020**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**20 FEV. 2020**  
Par publication le :  
**24 FEV. 2020**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
P/A  
  
Hervé ANTOINE



Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20200217-DELIB202033-DE  
Reçu le 20/02/2020